Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_128-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

# Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DELIBERATION**
**CC_2021_128**

L'an deux mille vingt-et-un, le 5 juillet à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 29 juin 2021, conformément à la loi.

**OBJET :**

**COMMISSION 2**

**PARC D'ACTIVITE**

***Vente lot 6 parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN à la société HGH Environnement***

**Présents :**

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS,

Hélène FOUACHE, Françoise RESZEL-MATHIS

**Présents à l'ouverture de la séance :**

Titulaires présents : 41

Suppléants présents : 2

Procurations : 6

**Nombre de votants : 49**

**Ont donné pouvoir :**

Benjamin DUMORTIER, procuration à Marion DUBOIS
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Carine JOURDAIN, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSSE

**Absents excusés :**

Michel DUPONT, remplacé par sa suppléante Hélène FOUACHE
François-Hubert DESCAMPS, remplacé par sa suppléante Françoise RESZEL-MATHIS
Odile RIGA, Vinciane FABER, Yves LEFEBVRE, Jean-Luc LEFEBVRE

**Secrétaire de Séance :** Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 09/07/2021
Reçu en préfecture le 09/07/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210705-CC_2021_128-DE

*CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 5 juillet 2021*

*Délibération CC_2021_128*

## COMMISSION 2

## PARC D'ACTIVITE

### *Vente du lot 6 au parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN à la société HGH Environnement*

**Le Conseil Communautaire,**

Vu la compétence DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,

Considérant l'aménagement du parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN,

Il est proposé de vendre le lot n°6 du parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN à la société HGH Environnement.

Par un avis 2019-638V1890 en date du 26 Juillet 2019, confirmé le 3 février 2021 le service des domaines a évalué ce terrain à 39 € HT.

Il est proposé de le vendre au prix de 39 € HT/m² à l'entreprise HGH ENVIRONNEMENT spécialisée dans la réalisation d'études des sols hydrauliques.

Il s'agit du lot n°6, correspondant à la parcelle ZE394, d'une surface de 2 562 m².

Le prix est de 99 918 € HT auquel s'ajoute la TVA sur la marge de 14 322,16 €, soit un prix de 114 240,16 € TTC.

Ce projet a reçu un avis favorable de la Commission Développement économique du 1er juin 2021.

Ouï l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE

**DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS)**

- ***D'acter la vente du lot n°6 du parc d'activité de Maraiche à WANNEHAIN au profit de la société HGH ENVIRONNEMENT, ou toute personne morale ou physique qui pourra s'y substituer dans les conditions ci-dessus énoncées,***
- ***D'autoriser son Président ou son représentant, à signer tout contrat, avant contrat, se faire procurer tout titre et pièce et généralement faire le nécessaire, dans le cadre des formalités nécessaires à la réalisation de cette vente,***
- ***De mandater Maitre Sébastien HERLEM, notaire à CYSOING pour la rédaction de l'acte de vente***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

COMMUNAUTE DE COMMUNES * PEVÈLE CAREMBAULT *

**Luc FOUTRY**